

Fiche métier : Militaire

Accueil > Surveillance / Sécurité / Inspection > Militaire



Niveau de formation

Inférieur au Bac (CAP, BEP...)



Type de formation

Formation spécialisée



Salaire Débutant

10.000 - 20.000 €



Salaire Confirmé

20.000 - 30.000 €



© goleador - Fotolia.com

Qu'est ce qu'un militaire ?

Le **militaire** peut exercer ses fonctions au sein des trois armées françaises : armée de terre, armée de l'air et marine. Parmi ses missions, on retrouve : faire respecter l'ordre public, protéger les biens et les personnes, assurer la sécurité des personnalités, garantir l'intégrité du territoire français, etc.

Le métier de **militaire** nécessite d'être à l'aise dans le travail en équipe, requiert une bonne condition physique (des tests d'aptitude doivent être passés chaque année). Il doit savoir respecter l'autorité et la hiérarchie et possède un sens aigu de la solidarité et de l'entraide.

Le **militaire** doit normalement disposer d'une formation équivalente au CAP ou au BEP.

Quelles sont les compétences requises pour devenir militaire ?

- › Savoir travailler en extérieur
- › Travailler en équipe
- › Avoir une mobilité géographique
- › Avoir le sens de l'orientation
- › Evaluer des risques
- › Faire preuve de résistance physique
- › Entretien son matériel de travail
- › Faire preuve d'anticipation

› Voir les offres d'emploi Militaire

Avec **monCV.com**, envoyez votre CV à plusieurs milliers de recruteurs

en **5 minutes !**

[Cliquez ici](#)

Métiers associés

› Pompier

Plus d'informations

emploi militaire armée **militaire**
cv militaire métier militaire
devenir militaire prévention
corps d'armée